

## Caisse de pensions de l'Etat de Vaud Succès et responsabilité

En consacrant uniquement ses réflexions aux thématiques et aux idées, il est aisé d'interpréter de façon non partisane la victoire des Sociétés de fonctionnaires de la FSF à l'élection des délégués (AD) de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV).

Loin des postures dogmatiques, la réussite de la FSF (22 sièges sur 30) s'inscrit dans la continuité de son action, diligentée avec probité et pragmatisme. La campagne qui a été menée illustre ce propos. Certes, le taux de participation est décevant, à ce titre, il sera nécessaire de revoir le mode électoral pour la prochaine élection qui aura lieu en 2020. Enfin, ce succès valide également l'accord que la FSF a signé avec le Conseil d'Etat portant sur la CPEV.

Lors de l'Assemblée (AD) constitutive des délégués, qui s'est tenue le 2 juillet dernier, sous l'égide d'André Akribas, membre du SSV, qui officie comme chef de groupe FSF, nos représentants ont œuvré avec rigueur. Le règlement de l'AD sera porté sur ses fonts baptismaux à l'occasion de la prochaine assemblée, fixée au 3 septembre prochain. Quant à la présidence de l'Assemblée, Bernard Grandjean, membre de la SPV, a été élu pour un mandat de 5 ans. La vice-présidence est revenue à Véronique Schober du CHUV.

### Un mandat exigeant

D'ores et déjà, nous travaillons à la prochaine étape, il s'agit de présenter des candidats au

Conseil d'administration de la CPEV afin de répondre présent face aux responsabilités que nous confèrent cette élection. Pour mémoire, la CPEV gère un portefeuille de 10 milliards de francs, compte 48000 assurés dont près de 16000 pensionnés, par conséquent, les enjeux sont importants. Les incertitudes économiques, un marché boursier fluctuant au gré des annonces politiques et monétaires, soulignent combien le travail qui attend nos représentants au sein du Conseil d'administration sera complexe et difficile.

Au service de la fonction publique vaudoise, le mandat est exigeant, toutefois, il ne relève pas du sacerdoce, mais doit s'inscrire dans un esprit responsable, toujours attaché aux valeurs de la FSF.

Cyrille Perret  
Secrétaire général

### Agenda:

19 août 2015: Comité central suivi d'une Assemblée des délégué-e-s extraordinaire de la FSF.

### Notre secrétariat sera fermé du 20 juillet au 3 août 2015

(les demandes transmises par e-mail à  
fsf@fsf-vd.ch seront traitées)

### Excellente période estivale!